



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

ARRIVÉ LE
- 5 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE LA TOUR-DU-PIN (ISÈ)

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 22 septembre 2015, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Pascal GUEFFIER à Henri HOURIEZ – David CICALA à Christianne SADIN

Absente : Sophie BAUDOUIN

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2015.09.28 16

OBJET : Dénomination de voirie dans la ZAC de Chesnes Nord

Monsieur Norbert SANCHEZ CANO, adjoint délégué aux équipements communaux et VRD, expose au conseil municipal que dans le cadre de l'installation de l'entreprise GSE dans la ZAC Chesnes Nord au croisement de la RD 1006 et de la RD 75, il est nécessaire de dénommée la voirie le long de RD 1006 et desservant l'opération.

Ainsi, il est proposé la dénomination suivante : « Allée du Grand Totem ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** que la voirie située le long de la RD 1006 soit dénommée « Allée du Grand Totem ».

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 29 septembre 2015.
Publication et transmission en sous-préfecture le

02 OCT. 2015

Le Maire,

Michel BACCONNIER

